

Membres du Conseil pour 1920	C. ALLUAUD.	113 voix
	A. BAVAY	112 —
	(1 voix à M. CHATTON)	
	L. JOUBIN	114 —
	E. TROUSSART.	111 —
	(1 voix à M. FAURÉ-FREMIET, 1 à M. RACOVITZA).	

Pour remplacer

M. JOUSSEAUME

P. DE BEAUCHAMP 108 voix
(1 voix à M. CHATTON, 1 à M. MAR-
CHAL, 1 à M. PRUVOT).

Il y a de plus 3 bulletins nuls pour défaut de signature sur l'enveloppe extérieure.

L'élection de M. RABAUD comme vice-président laissant une place dans le Conseil, M. CHATTON est unanimement élu pour le remplacer.

POISSONS NOUVEAUX DU MOZAMBIQUE

PAR

le Dr Jacques PELLEGRIN

M. DE LA MARLIÈRE a bien voulu me remettre pour le Muséum une petite collection composée seulement d'une douzaine de Poissons minuscules, mais qui n'en présente pas moins un vif intérêt. Ces animaux, en effet, ont été pêchés dans une rivière torrentueuse peu connue du pays Manica, la Revue (1), à une altitude de 800 mètres.

Sur 3 espèces recueillies, 2 sont nouvelles pour la science : un Cyprinidé, du genre *Barbus*, dont on compte déjà tant de représentants dans les eaux douces africaines, un Siluridé, qui vient s'ajouter aux 13 formes déjà distinguées dans le genre *Amphilius* (2), particulier aux rivières élevées de l'Afrique

(1) La Revue appartient au bassin du Busi, Neuve côtier, se jetant dans le canal du Mozambique, au sud du Zambèze.

(2) Ces Poissons doivent à la disposition de leurs nageoires paires la faculté d'adhérer aux corps submergés et de résister ainsi aux courants violents.

tropicale. Enfin M. DE LA MARLIÈRE a été assez heureux pour retrouver quelques spécimens d'un Poisson des plus curieux, type d'un des deux genres actuellement connus de la petite famille des Knériidés, et auquel j'ai donné le nom de *Xenopomatichthys auriculatus* (1) à cause de l'appareil énigmatique (2) singulier qu'il porte sur l'opercule et en arrière de celui-ci.

Les exemplaires types dus à M. Guillaume VASSE et au nombre de 3 mesuraient respectivement 47, 43 et 27 millimètres et provenaient du ruisseau de Muza, situé également dans le Manica à 820 mètres d'altitude et tout auprès de la rivière Revue.

Les 3 spécimens rapportés par M. DE LA MARLIÈRE sont tout à fait comparables d'aspect et de dimensions à ceux qui ont servi pour la description de l'espèce (3). Leur longueur est de $37 + 9 = 46$, $35 + 8 = 43$ et $27 + 5 = 32$ mm. L'appareil operculaire qui donne à ces Poissons un aspect tout à fait caractéristique est, comme je l'avais déjà signalé, rudimentaire chez les plus jeunes individus. Il se compose d'une cupule arrondie, située sur l'opercule. A celle-ci fait suite dans la région scapulaire, au-dessus de la nageoire pectorale, un coussinet plus ou moins ovalaire, garni de 18 à 20 lamelles transversales.

L'ensemble de ces organes est bien représenté dans la figure donnée par M. BOULENGER, d'une seconde espèce du genre le *Xenopomatichthys Ansozei* Blgr., décrite d'après des spécimens de 67 mm. provenant de la rivière Lucalla en Angola (4).

Ces Poissons comptent assurément parmi les plus extraordinaires récemment découverts dans les eaux douces africaines.

Barbus manicensis nov. sp.

La hauteur du corps égale environ la longueur de la tête et est contenue 3 fois $\frac{1}{3}$ à 3 fois $\frac{1}{2}$ dans la longueur sans la cau-

(1) D. J. PELLEGRIN. Poisson nouveau du Mozambique (*Bull. Mus. Paris*, 1905, p. 145).

(2) Il s'agit peut-être d'un organe de fixation.

(3) Voici quelques indications à leur sujet qui compléteront ma première diagnose: La hauteur du corps est comprise 4 fois $\frac{3}{4}$ dans la longueur sans la caudale. La largeur de la bouche est égale au diamètre de l'œil. L'appareil cupuliforme est un peu plus grand que ce dernier. On compte environ 75 écailles en ligne longitudinale, $\frac{15}{18}$ en ligne transversale, 12 entre la ligne latérale et la ventrale. D. III 7-8; A. II 7; P. I 16; V. 8.

(4) G. A. BOULENGER, *Ann. Mag. Nat. Hist.* (8) VI, 1910, p. 542 et *Cat. Freshwater Fish. Africa*, IV, 1910, p. 174, fig. 113.

dale. Le museau est arrondi, plus court que l'œil qui est compris 2 fois $\frac{1}{2}$ à 2 fois $\frac{3}{4}$ dans la longueur de la tête. L'espace interorbitaire égale environ le diamètre de l'œil. Il existe 2 barbillons de chaque côté, l'antérieur faisant environ la moitié, le postérieur des $\frac{2}{3}$ aux $\frac{3}{4}$ de la longueur de l'œil. On compte 24 à 26 écailles à stries peu nombreuses divergentes en ligne longitudinale $\frac{4\frac{1}{2}}{4\frac{1}{2}}$, en ligne transversale, 2-2 $\frac{1}{2}$ entre la ligne latérale et la ventrale, 12 autour du pédicule caudal. La dorsale est également distante du centre de l'œil et de l'origine de la caudale, elle comprend 3 rayons simples et 7 branchus; le 3^e rayon simple, osseux, denticulé sur le bord postérieur est plus court que la tête. L'anale est formée de 3 rayons simples et de 5 branchus et est loin d'atteindre la caudale. La pectorale fait les $\frac{3}{4}$ environ de la longueur de la tête et n'atteint pas la ventrale; celle-ci commence au-dessous du 3^e rayon simple de la dorsale. Le pédicule caudal est 1 fois $\frac{1}{3}$ environ aussi long que haut. La caudale est fourchue, à lobes pointus.

La coloration est argentée, brun clair sur le dos. Il existe un petit point noir plus ou moins net à la base de la caudale.

D. III 7; A. III 5; P. 14; V. 8; Sq. 4 $\frac{1}{2}$ |24-26|4 $\frac{1}{2}$.

N^o 1919. 437 Coll. Mus. — Rivière Revue (Mozambique): M. DE LA MARLIÈRE.
7 spécimens: Longueur 24 + 8 = 32 à 30 + 10 = 40 millimètres.

Cette espèce qui n'est représentée que par de jeunes individus paraît se rapprocher surtout de *Barbus entania* Boulenger (1), d'Angola, de Rhodésie et du Transvaal et de *B. Kersteni* Peters (2), du Kilimandjaro et du district Masai, dont les nombres sont analogues; cependant dans ces deux espèces la base des ventrales est en avant de l'aplomb de l'origine de la dorsale.

Le Barbeau du Manica présente aussi quelques affinités avec le *Barbus Kessleri* Steindachner (3) de l'Angola, aux barbillons beaucoup plus développés.

Amphillus brevidorsalis nov. sp.

La hauteur du corps est contenue 6 fois $\frac{1}{2}$ dans la longueur sans la caudale, la longueur de la tête 4 fois $\frac{1}{4}$. La tête est dépri-

(1) *Ann. Mag. Nat. Hist.* (7) XIV, 1904, p. 218.

(2) *Mon. Berl. Acad.*, 1868, p. 601.

(3) *Verh. zool.-bot. Ges. Wien*, XVI, 1866, p. 708, pl. xiv, fig. 3.

mée, un peu plus longue que large. Le museau est arrondi, à peine plus long que la région postoculaire de la tête et compris 1 fois $\frac{1}{2}$ environ dans l'espace interorbitaire. L'œil est petit, contenu 6 fois dans la longueur de la tête, 2 fois $\frac{1}{4}$ dans l'espace interorbitaire. La narine postérieure est un peu plus près du bord antérieur de l'œil que du bout du museau. Le barbillon maxillaire fait les $\frac{3}{4}$ de la longueur de la tête et arrive juste au premier rayon de la pectorale, le mandibulaire externe fait la moitié, l'interne le tiers environ de la longueur de la tête. Les branchiospines, assez longues, sont au nombre de 5 à la base du premier arc branchial. La dorsale est composée d'un rayon simple et de 5 branchus; elle débute à égale distance du bout du museau et de l'origine de l'adipeuse; son plus long rayon fait environ les $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête; l'adipeuse est basse, sa longueur égale 1 fois $\frac{2}{3}$ celle de la première dorsale dont elle est séparée par un espace équivalent à 2 fois sa propre longueur. L'anale comprend 3 rayons simples et 5 branchus. La pectorale est un peu plus courte que la tête. La ventrale légèrement moins longue que la pectorale débute bien en arrière de la dorsale. Le pédicule caudal est 1 fois $\frac{1}{3}$ plus long que haut. La caudale est échancrée, à lobes arrondis.

La coloration est brune au-dessus, blanc jaunâtre au-dessous avec 3 taches blanches sur le dos, une à la fin de la première dorsale, la seconde et la troisième au début et à l'extrémité de l'adipeuse. La 1^{re} dorsale et la caudale sont grisâtres, cette dernière avec une tache claire ovale à l'origine de chaque lobe.

D. 15; A. III 5; P. I 9; V I 5.

N^o 1919. 488 Coll. Mus. — Rivière Revue (Mozambique) : M. DE LA MARLIÈRE.
1 spécimen : Longueur 45 + 8 = 53 millimètres.

Ce petit Poisson se distingue de la plupart de ses congénères par sa première dorsale plus courte (D. 15 au lieu de D. 16-7)(1). Il présente des affinités avec l'*Amphilius platychir* Günther (2)

(1) Seul l'*Amphilius atesuensis* Boulenger de la Côte de l'Or a pour formule D. 15 ou 6.

(2) Ce Poisson a été décrit d'abord sous le nom de *Pimelodus platychir* Günther (Cat. Fish. Brit. Mus., V. 1864, p. 434, M. BOULENGER (Cat. Freshwater Fish. Africa, II, 1911, p. 357) place dans la synonymie le Poisson signalé en 1897 par VAILLANT (*Bull. Mus., Paris*, 1897, p. 82) sous le nom de *Chimarrhoglanis Leroyi*, d'après un spécimen de 47 + 19 (environ 140 mm.) de longueur, provenant du

de l'Est africain, chez lequel l'adipeuse plus longue est séparée de la dorsale par un moindre espace, les branchiospines sont plus nombreuses à la base du premier arc (7 ou 8). Il se rapproche par la coloration de l'*A. Hargeri* Boulenger (1) de l'Afrique centrale britannique, à barbillons maxillaires plus allongés, à adipeuse plus longue, à pédicule caudal plus court et à branchiospines également plus nombreuses (8). Enfin il est également assez voisin de l'*A. Jacksoni* Boulenger (2) du Ruwenzori à pectorales et ventrales plus longues, à pédicule caudal plus allongé, à branchiospines aussi plus nombreuses (7).

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE *CATENULA*
(TURBELLARIÉS RHABDOCÉLES)
ET SUR L'ANATOMIE DE CE GENRE

PAR

P. DE BEAUCHAMP

Chargé de cours à la Faculté des sciences de Dijon.

J'ai rencontré cet été à l'île de Bréhat (Côtes-du-Nord), dans de petites mares d'eau douce situées à l'ouest de l'île septentrionale, près de l'amer Rosedo, une *Catenula* différente de la *C. lemna* Ant. Dugès. Cette dernière espèce, bien connue en particulier par les observations de MAZEK (1907) paraît rare dans notre pays : je ne l'ai encore rencontrée qu'à Saint-Jean-de-Luz où elle est parasitée par un Euglénien incolore que j'ai décrit en 1911. L'animal de Bréhat vivait en nombre prodigieux

torrent de Mrogoro, à 600 mètres d'altitude, dans l'Oukami et dû à Mgr. LEROY. J'ai réexaminé le type et je considère que cette assimilation n'est pas exacte. Le Poisson décrit par VAN ANT était nouveau. Le barbillon maxillaire est plus court que la tête, la longueur du museau est comprise 2 fois et non 1 fois $\frac{1}{3}$ à 1 fois $\frac{1}{2}$ dans l'espace interorbitaire, le pédicule caudal est aussi haut que long. Tous ces caractères joints à la grande taille du sujet s'appliquent parfaitement à l'espèce décrite ultérieurement par M. BOULENGER (*Pr. Zool. Soc. London*, 1903, I, p. 63, pl. VII, fig. 3) sous le nom d'*Amphilius grandis* et qui de ce fait doit tomber en synonymie d'*Amphilius Leroyi* Vaillant.

(1) *Ann. Mag. Nat. Hist.* (7), XX, 1907, p. 483.

(2) *Ann. Mag. Nat. Hist.* (8), X, 1912, p. 602 et *Cat. Freshwater Fish. Africa*, IV, 1916, p. 307, fig. 482.